

Mettre en place une démarche d'accès à l'autonomie pour les jeunes sortant de l'ASE

CONTEXTE

La loi de 2016 relative à la protection de l'enfance a notamment rendu obligatoire l'entretien des 17 ans et l'élaboration d'un Projet d'Accès à l'Autonomie (PAA). L'enjeu étant de construire un meilleur accompagnement des jeunes afin de renforcer la cohérence et la continuité de leurs parcours, permettant une autonomisation progressive du jeune.

La loi de 2022 et ses textes d'application visent à renforcer des sorties positives de l'ASE en renforçant l'accompagnement des jeunes majeurs.

Dans ce contexte, le CREAL propose une formation pour accompagner à la mise en place d'une démarche globale d'accès à l'autonomie des jeunes sortant de l'ASE.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- > Travailler une démarche globale d'accès à l'autonomie
- > Co-construire l'accompagnement du processus d'autonomie avec les jeunes
- > Disposer d'outils communs

CONTENU

- > Evolutions législatives : du contrat jeune majeur aux textes de 2022
- > Les difficultés et besoins spécifiques des jeunes sortants d'ASE
- > Le lien d'attachement à l'adolescence
- > Penser l'autonomie, l'autodétermination et le pouvoir d'agir des jeunes sortants d'ASE
- > Construire et mettre en œuvre une démarche globale d'accès à l'autonomie structurée
- > Mieux connaître les ressources facilitant l'accès à l'autonomie, dans les différents domaines de vie des jeunes (dispositifs, sites internet, associations de pairs,...)

PUBLICS DESTINATAIRES ET PRÉREQUIS

Tout professionnel intervenant auprès d'adolescents en protection de l'enfance : services de l'ASE ou établissements et services mettant en œuvre la protection de l'enfance

Il n'y a pas de prérequis spécifique pour participer à cette formation.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES (cf. p. 9)

- > Projection d'un diaporama
- > Exercice sur les représentations
- > Travail en sous-groupes sur des outils supports, et appui pour la construction d'une démarche (trames de Projet d'Accès à l'Autonomie, grilles d'évaluation des besoins, process d'élaboration)
- > Présentation de ressources existantes (sithèque, applis pour smartphone,...)

Ces différentes modalités contribuent à évaluer le positionnement des stagiaires à l'entrée en formation et l'atteinte des objectifs de la formation.



ORGANISATION

- **Durée** : 2 jours
- **Formation en intra**
- **Formation en inter-structures** : 8 et 9 octobre 2025, à Dijon
- **Taille du groupe** : entre 8 et 15 personnes
- **Intervenant(e)** : Julien BARBOSA ou Dominique DUBOIS
- **Tarifs 2025** : 1 080 € à 1 520 € / jour en intra
200 € à 280 € / jour / personne en inter-structures
(conditions tarifaires page 11)